

**Focus sur... Pays-Bas : La pression monte sur Groningue**

La controverse sur l'exploitation du gaz de Groningue a rebondi à la suite de nouveaux tremblements de terre. Le Premier ministre s'est exprimé sur le sujet le 12 janvier. Il a demandé à son ministre de l'économie et du climat, Eric Wiebes, d'élaborer un nouveau protocole d'indemnisation et de nouveaux calendriers de diminution des plafonds d'extraction. Cette diminution figure dans les objectifs de l'accord de coalition d'octobre 2017, mais plusieurs partis politiques ont notamment appelé à leur réduction rapide (jusqu'à 12 Gm<sup>3</sup>) lors de débats au Parlement le 16 janvier, marqués par des discussions houleuses.

Le ministre a néanmoins rappelé l'obligation pour les Pays-Bas de veiller à la sécurité d'approvisionnement des usagers nationaux et étrangers. En parallèle, il a adressé une lettre aux grandes entreprises néerlandaises pour les prévenir de la nécessité d'abandonner l'utilisation du gaz de Groningue dès 2022 et de recourir à des sources alternatives (énergies renouvelables ou gaz ne provenant pas de Groningue). Certains spécialistes avancent que l'indemnisation des particuliers pourrait atteindre 10 Mds€. Dans ce mouvement, Shell, un des deux coactionnaires de l'exploitant de Groningue NAM, envisage de mettre en place les mécanismes nécessaires à la limitation de son exposition.

**Belgique****Des perspectives macro-économiques encourageantes marquées par une réévaluation à la hausse de la croissance**

Dans le contexte d'une conjoncture européenne plus favorable qu'anticipée (croissance du PIB à +2,1% pour la zone euro), l'embellie de l'économie belge semble se confirmer, en-deçà toutefois de la moyenne européenne. Alors qu'en 2016, la Belgique a connu une croissance de 1,5% (en hausse de 0,1% par rapport à 2015), les différentes institutions convergent dans leurs estimations sur une progression de 1,7% pour 2017 et pour 2018.

Comme en 2016, la croissance en 2017 a été tirée essentiellement par la demande intérieure (investissements et services marchands) et les exportations. Dans le même temps, la poursuite de la baisse de charge pour les entreprises, conjuguée au maintien d'une forte demande extérieure, devrait contribuer à renforcer l'investissement privé (à hauteur de 23% du PIB en 2017 et 2018).

**Les constructeurs automobiles français conservent une importante part de marché en Belgique**

Le 96<sup>ème</sup> Salon de l'Auto de Bruxelles, qui vient de fermer ses portes, a accueilli plus d'un demi-million de visiteurs. A cette occasion, le palmarès des immatriculations 2017 a été rendu public. Le marché de l'automobile est resté dynamique mais a peu progressé (+ 1,3%) par rapport à 2016, avec environ 547 000 véhicules neufs immatriculés. Renault demeure la marque la plus vendue, avec 51 000 voitures. Dacia est au 12<sup>ème</sup> rang du

classement, avec une augmentation de plus de 7 % de ses ventes à près de 20 000 véhicules. Peugeot remonte au 4<sup>ème</sup> rang des ventes (42 000 véhicules) et Citroën au 8<sup>ème</sup> rang (25 000 environ). Opel, acquis par PSA en 2017, occupe le 5<sup>ème</sup> rang du palmarès, avec des ventes stables à 37 000 véhicules. La part de marché totale des constructeurs français, Opel compris, s'établit en 2017 à 32,2 %.

**L'éolien en mer bénéficie en Belgique d'une forte popularité**

Les pouvoirs publics et les acteurs privés belges sont pleinement investis dans le développement de cette source d'énergie renouvelable. En cohérence avec la vision énergétique du pays, elle s'inscrit dans une volonté de diminuer la part du nucléaire et de l'énergie importée, ainsi que de lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Contrairement à l'éolien sur terre, les résistances au sein de la population sont très faibles. Actuellement, on compte environ 180 éoliennes fixes en mer belge, pour 877 MW de puissance installée. Et, après la réalisation des 5 parcs éoliens en cours de construction – Norther, Seastar, Rentel, Mermaid et Northwester II – elles seront environ 500, portant la puissance totale installée à plus de 2 200 MW.

Le lancement de nouveaux projets (« 2<sup>ème</sup> plan spatial »), *a priori* du côté ouest de l'espace maritime belge, est en négociation. Il pourrait s'étendre sur 400 km<sup>2</sup>, et apporter 2 000 MW de puissance. Toutefois, le permis de construire mettra du temps à être délivré : les enjeux pour la faune

maritime et la pêche sont nombreux, le travail législatif est à faire, et l'incertitude politique liée aux élections en 2019 se devine en filigrane.

## Pays-Bas

### Les fonds de pensions néerlandais mobilisés sur le financement de projets de transports urbains dans le « Randstad » <sup>(1)</sup>

Plusieurs fonds de pension néerlandais, dont ABP et PGGM, ont répondu favorablement à l'appel au financement d'infrastructures de transport urbain lancé par les directeurs des plus grandes entreprises du secteur (NS, HTM, RET, U-OV et GVB) auprès de la Secrétaire d'Etat aux infrastructures et à la gestion de l'eau, Stientje van Veldhoven. Les villes de La Haye et de Rotterdam veulent étendre le RandstadRail à Leyde et Dordrecht et ont besoin de 2,5 Mds€.

Or, si le gouvernement a bien budgété 2,5 Mds€ supplémentaires sur trois ans, seuls 800 M€ seront affectés aux transports urbains. Dans ce contexte, il est envisagé de tirer parti de l'expérience positive de plusieurs fonds de pensions néerlandais dans ce type de financements, notamment en Espagne.

*(1) Conurbation regroupant les 4 plus grandes villes du pays.*

### Des inquiétudes de plus en plus palpables pour les ports à l'approche du Brexit

Les perspectives de désorganisation des chaînes logistiques commencent en effet à être anticipées par les acteurs portuaires du Benelux. Une étude de KPMG a estimé qu'un Brexit sans accord pourrait entraîner des droits de douane pouvant s'élever jusqu'à 600 M€. Le port de Rotterdam a rappelé ses préoccupations en termes de capacités si les contrôles douaniers, vétérinaires et phytosanitaires devaient augmenter. Afin de sensibiliser les opérateurs économiques, l'Etat, l'organisation patronale VNO-NCW et les trois principales banques néerlandaises ont lancé le 26 janvier le portail d'information [www.hulpbijbrexit.nl](http://www.hulpbijbrexit.nl).

## Luxembourg

### Le secteur financier reste le pilier de l'économie du Grand-Duché et son meilleur atout face au Brexit

Le secteur financier doit notamment son dynamisme à sa spécialisation sur le transfrontalier et sur certains segments, où il est devenu un acteur

majeur en Europe, et dans le monde : administration des fonds d'investissement, banque privée, assurance-vie, captives de réassurance. Mais il sait aussi s'adapter rapidement aux évolutions et saisir les opportunités offertes par le développement de nouvelles niches, où là encore, il joue un rôle de premier plan : finance verte, microfinance, finance islamique, Renminbi business, fintech... Dans le contexte du Brexit, le Luxembourg cherche avant tout à renforcer son positionnement sur ses spécialités et les segments les plus dynamiques de sa place financière, avec une carte à jouer en particulier en matière de fonds d'investissements et de gestion de fortune, en complémentarité de la City.

### La finance verte s'impose sur la place financière luxembourgeoise

C'est avec l'objectif de devenir la plateforme internationale de référence pour le financement climatique que le Luxembourg s'investit politiquement comme économiquement dans la finance verte. Le Grand-Duché tire ainsi parti d'un environnement économique favorable et d'une forte implication du secteur financier : fin 2016, environ 12% des 4 Mrd€ gérés par les fonds luxembourgeois étaient placés dans des instruments visant à financer le développement durable. Le même volontarisme se retrouve en politique : le gouvernement encourage l'organisation auprès du grand public d'événements consacrés à la finance verte et à ses objectifs, et le développement d'outils d'accompagnement adaptés, parmi lesquels la première place boursière exclusivement verte LGX, ou l'agence de labellisation LuxFlag. La finance verte forme ainsi un des piliers de la stratégie de transition écologique et de développement durable du Luxembourg.

### Les Galeries Lafayette annoncées au Luxembourg

Le grand magasin du boulevard Haussmann prendra pied au Grand-Duché en novembre 2019. Emblématique du « chic parisien », l'enseigne poursuit sa stratégie d'expansion à l'international ; elle s'installera sur 9 000 m<sup>2</sup> dans le cadre du projet commercial Royal-Hamilius, en plein centre de la capitale. Pour Nicolas Houzé, patron des Galeries Lafayette, le Luxembourg est un « pays où notre savoir-faire mode est très apprécié des clients locaux comme des 3,5 millions de visiteurs internationaux, notamment issus du tourisme d'affaires ».

#### Copyright

Service économique régional de Bruxelles @DGTresor\_BE  
Service économique de La Haye @FRTreasury\_NL  
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse  
(adresser les demandes à [bruxelles@dgtresor.gouv.fr](mailto:bruxelles@dgtresor.gouv.fr)).

#### Clause de non-responsabilité

Les services économiques s'efforcent de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigeront, dans la mesure du possible, les erreurs qui leur seront signalées. Toutefois, ils ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.